

LETTRE D'INFORMATION

DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Actualités

DE LA STRUCTURE

De nouveaux arrivants :

- Gabrielle LEROUX, animatrice des démarches citoyennes de transition écologique
- Bruno BUGELLI, coordinateur du Service Éco Habitat
- Madani BELAMRI, conseiller France Renov du Service Eco Habitat
- Macha BERAMICE, stagiaire conseillère France Renov (durée de 6 mois)

Tourisme

ÉTUDE DE JALLONNEMENT

Le 15 mars s'est tenu le dernier COPIL concernant l'étude de jalonnement du projet de Pays à vélo traité par le cabinet d'étude VIZEA et coordonné par le PETR Gâtinais montargois.

Cette étude a permis d'identifier les itinéraires prioritaires de ce projet, de recenser et chiffrer les aménagements et les sécurisations, de construire un schéma directeur de la signalétique cyclable et de proposer des emplacements pour les aires d'arrêt le long de ces parcours.

Ce dernier COPIL était consacré à la restitution de cette étude et à la présentation de ses livrables :

- Un rapport reprenant toutes les étapes et la méthodologie de l'étude
- Des fiches carrefours détaillant l'emplacement précis de la signalétique sur les différents itinéraires
- Une table des carrefours, des mâts et des panneaux recensant les particularités des itinéraires

L'étape suivante sera la mise en œuvre de ces itinéraires. Les différents acteurs doivent maintenant s'approprier ces livrables et prioriser la sécurisation et le jalonnement tout en réfléchissant à la mise en tourisme et à la scénarisation de ces parcours.

Le PETR continue donc son rôle de coordination nécessaire à la poursuite du projet et à l'attribution des financements liés au CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).

LEADER

SON ENVELOPPE

Le programme européen LEADER a pour but de développer des projets innovants en territoire rural. Le Cinéma Vox itinérant, le théâtre itinérant des Vallées, l'accessibilité de la base de loisirs de Dordives ont bénéficié, entre autres, d'un co-financement LEADER lors du dernier programme 2014-2022. Ce co-financement permet d'augmenter l'envergure d'un projet, ou, quand les investissements sont très importants, simplement de lui permettre de voir le jour. Tout projet LEADER doit bénéficier d'un soutien financier public national pour pouvoir bénéficier d'un co-financement européen et ne pas avoir obtenu d'autres financements européens.

Rappel de la temporalité de notre candidature :

- 2021 - 2022 : concertations sur l'ensemble du territoire du GAL (Groupe d'Action Locale) afin de définir les besoins du territoire.
- Fin septembre 2022 : dépôt de notre candidature en Région.
- Fin décembre 2022 : nous sommes sélectionnés pour participer au programme 2023-2027.
- 17 janvier 2023 : Comité de suivi FEADER.
- 14 mars 2023 : l'enveloppe obtenue par le GAL est de 1 380 000 € pour les 4 ans.

À venir :

- 21 avril 2023 : envoi en Région de notre candidature comportant les corrections attendues.
- 26 mai 2023 : commission permanente régionale proposant et entérinant cette répartition entre les GALs régionaux.

Il s'agira ensuite d'établir la convention qui régira les relations entre le GAL et la Région. Nous attendrons ensuite l'ouverture de la plateforme de dépôt des projets. Dans le même temps, l'animatrice LEADER du GAL organisera des réunions d'information sur l'ensemble du territoire afin de proposer à nos élus de devenir prescripteurs du programme auprès des acteurs de leur circonscription.

Urbanisme

PASSAGE DU SCOT

Lors du dernier comité syndical du 16 mars dernier, le PETR a arrêté le projet de SCoT du Gâtinais montargois.

Cette étape marque la fin de 2 années de travaux de révision du SCoT et aboutit à un document partagé. Aujourd'hui s'ouvre la phase réglementaire vers l'approbation préalable à la mise en œuvre du schéma qui poursuivra la mobilisation autour du territoire.

Santé

BILAN ATELIERS CLS

Après un premier Contrat Local de Santé (CLS) signé en novembre 2015, puis un deuxième en novembre 2019, conscients de la nécessité de concevoir une stratégie permettant de répondre aux enjeux de santé liés au vieillissement, aux inégalités de santé et à la démographie des professionnels de santé sur leur territoire, les élus du PETR Gâtinais montargois ont souhaité poursuivre la démarche d'un nouveau CLS pour les 3 ans à venir.

Au vu du diagnostic de santé réalisé par l'ORS lors du premier contrat, de l'évolution en santé du territoire et des priorités régionales, les axes retenus pour ce nouveau CLS sont les suivants :

- Dynamisme du territoire,
- Prévention et promotion de la santé,
- Santé mentale,
- Santé environnementale.

Après un envoi d'environ 400 invitations, 83 personnes se sont inscrites et 64 personnes différentes ont pu participer aux groupes de travail, avec en moyenne plus de 35 personnes par groupe.

Ces groupes se sont réunis pour travailler autour des thématiques ci-dessus, lors de 3 séances.

Lors de ces travaux :

- Les participants ont pu définir les difficultés rencontrées sur l'ensemble des axes,
- Des objectifs ont été formulés pour répondre aux enjeux du CLS à venir,
- Des actions ont été proposées en conséquence.

Un travail de synthèse puis de rédaction a ensuite été réalisé, avant de soumettre le projet aux instances du Contrat Local de Santé pour examen.

La version de concertation, en cours d'étude, devra ensuite être validée avant la signature du contrat, puis sa mise en œuvre.

Économie

LE SHOW

L'emploi dans le secteur de l'INDUSTRIE occupant une place centrale dans les bassins de Montargis et de Gien, la Sous-préfecture de Montargis et la Région Centre-Val de Loire ont souhaité, dans le cadre du Comité de Développement de l'Emploi (CODEVE), travailler sur l'attractivité du secteur industriel en organisant un événement spécialisé afin de valoriser ce secteur auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi et des personnes en réorientation.

Il a ainsi été organisé, dans le cadre de Territoire d'industrie, le Show, parcours de visite les 29 et 30 mars 2023 à la salle des fêtes de Montargis sur les métiers de l'industrie.

L'ensemble du cycle industriel y était présenté : la Conception, la Production, la Logistique et le Recyclage/ Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises

Les objectifs :

- faire évoluer les représentations des métiers de l'industrie
- promouvoir les entreprises et les offres d'emploi en donnant une image dynamique et innovante du territoire et de ce domaine d'activité
- répondre aux besoins en emplois et en compétences du territoire

Etaient réunis 25 entreprises industrielles du Grand Montargis, l'ensemble des partenaires de l'Emploi et les organismes de formation de proximité ainsi qu'un grand nombre d'animations ludiques et de jeux autour de l'Industrie, la notion de savoir-être, la reproduction de gestes professionnels...

700 visiteurs sur 2 jours et 850 collégiens sont venus sur le parcours.

Le site internet industrie-le-show.fr répertorie tous les acteurs de cet événement, leur partenariat étant la véritable clé de succès de mise en œuvre de Territoire d'industrie Le SHOW.

Le succès de cette première édition permet d'ores et déjà d'envisager un prochain événement dans le bassin d'emploi du Giennois, en 2024.